

COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES DE CLUB

OBJECTIF : Améliorer la communication avec les membres du club par l'utilisation de divers médias. Augmenter la visibilité du club dans le milieu en utilisant des communiqués de presse, des messages d'intérêt public (DC d'ASP disponible à Optimist International) et d'autres moyens publicitaires.

PERSONNEL : Le comité devrait compter de un à quatre membres y compris le président, le rédacteur en chef du bulletin et le président du comité de la publicité. Les membres devraient avoir de l'expérience ou des connaissances spécialisées en communication et en développement de sites Web ainsi que de l'habileté en traitement de textes. Ils devraient aussi avoir un réseau de contacts dans les médias locaux et y avoir accès.

DEVOIRS / RESPONSABILITÉS :

- Rédiger le bulletin du club et le publier au moins une fois par mois.
- Ou encore faire parvenir aux membres des bulletins-courriels chaque semaine.
- Créer et maintenir le site Web du club afin de faciliter les communications à la fois dans l'organisation et hors d'elle.
- Faciliter la couverture médiatique des activités du club.
- Tenir à jour l'album-souvenirs du club.
- Communiquer avec les stations de radio locales afin qu'elles utilisent sans frais nos ASP (disponibles à Optimist International).

PLAN D'ACTION : Le comité doit produire un bulletin de club et développer un plan pour rejoindre les médias. Et de plus, autant que faire se peut, il doit monter un site Web pour faciliter les communications avec tous.

- a) Qu'est-ce qui doit être fait?
- b) Qui doit le faire?
- c) Quand est-ce que ce sera terminé?